

Le levier économique en SST

Philippe Askenazy

CNRS, Ecole d'économie de Paris et IZA

Une responsabilité première de l'entreprise

- Évolutions différentes d'un pays à un autre
- Très forte variance des niveaux de sinistralité au sein d'un secteur voire au sein d'une entreprise entre établissements similaires

=> marges de manœuvres importantes

Un coût massif

- 2 à 3% du PIB ?
 - Retrait d'activité, réduction de l'espérance de vie
 - Un coût supporté par les entreprises, les salariés et la société
- => problème de financement et de prévention

Levier économique = "bonus-malus"...

... efficace ?

- Un levier insuffisant : cas France Télécom
- Études anglo-saxonnes : « experience rating » marche
- Premières « impressions » sur la réforme de 1995 du régime ATMP français

Nécessité de s'appuyer sur d'autres leviers